



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché – secteurs spéciaux

Directive 2014/25/UE

Section I: Entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses¹ (identifier toutes les entités adjudicatrices responsables de la procédure)

Nom officiel: Intercommunale du Brabant wallon		Numéro national d'identification: ² 0200.362.210_22111	
Adresse postale: Rue de la Religion, 10			
Ville: Nivelles	Code NUTS: BE310	Code postal: 1400	Pays: Belgique
Point(s) de contact:		Téléphone: +3 267280102	
Courriel: yves.renson@inbw.be		Fax:	
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) www.inbw.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=431694			

I.2) Procédure conjointe

- Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
- Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

- Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) **https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=431694**
- L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)
- Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
- le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
- autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
- Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées
- par voie électronique via: (URL) **https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=inBW-2021-10+tranch%C3%A9es-F05**
- au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
- à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
- La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.6) Activité principale

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Production, transport et distribution de gaz et de chaleur | <input type="radio"/> Services de chemin de fer |
| <input type="radio"/> Électricité | <input type="radio"/> Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus |
| <input type="radio"/> Extraction de gaz et de pétrole | <input type="radio"/> Activités portuaires |
| <input type="radio"/> Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides | <input type="radio"/> Activités aéroportuaires |
| <input checked="" type="radio"/> Eau | <input type="radio"/> Autre activité: |
| <input type="radio"/> Services postaux | |

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: ACCORD-CADRE POUR LA POSE DE CANALISATIONS ET ACCESSOIRES, OUVERTURE ET FERMETURE DE TRANCHEES	Numéro de référence: ² inBW-2021-10 tranchées-F05_1
II.1.2) Code CPV principal: 45112100 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input checked="" type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input type="radio"/> Services	
<p>II.1.4) Description succincte: Le présent accord cadre porte sur la pose de canalisations et accessoires, ouverture et fermeture de tranchées, pour le pouvoir adjudicateur.</p> <p>Conformément à la réglementation applicable qui oblige les impétrants à se coordonner dans le cadre de leurs travaux de voirie, l'adjudicataire sera amené à travailler également pour d'autres gestionnaires de réseaux. A cette fin, le Pouvoir adjudicateur peut agir, avec le présent accord-cadre, comme centrale d'achats pour ces autres impétrants.</p> <p>Le présent cahier spécial des charges a pour objet de définir les clauses techniques, de sécurité et administratives d'un accord-cadre relatif à des travaux d'ouverture et de fermeture de tranchées pour la pose de canalisations d'eau et de leurs accessoires, en ce compris la réfection des revêtements de surface, pour une période d'un an. Le marché est reconductible tacitement pour trois périodes d'un an. L'accord-cadre qui concerne un marché d'environ 14 km par an au total sera attribué à 3 adjudicataires entre lesquels les chantiers seront répartis équitablement (approximativement 33 % du marché, sans que cette information n'engage le pouvoir adjudicateur).</p> <p>Les communes concernées sont : Braine l'Alleud (section de Braine l'Alleud), Waterloo, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Braine le Château (section de Wauthier-Braine), Lasne, Genappe, Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert, Rixensart (section de Genval), Villers-La-Ville, Les Bons Villers (section de Villers-Perwin), Wavre, La Hulpe, Tubize et Hélécine.</p> <p>En général, c'est l'ouverture et la fermeture de tranchées ainsi que la pose de canalisations et accessoires qui est demandée à l'entreprise désignée, en application des conditions de prix définies à l'occasion de la présente procédure.</p> <p>L'entrepreneur devra également effectuer la reprise des raccordements particuliers sur la nouvelle conduite si cela lui est demandé par le maître de l'ouvrage.</p> <p>Pour certains chantiers, il est possible qu'une pose de câbles, de gaines et/ou d'une conduite de gaz soit demandée et ce, en concertation avec les autres impétrants de la voirie concernée. Si la tranchée est utilisée pour la pose de plusieurs impétrants (pose multiple), le Pouvoir adjudicateur agit comme centrale d'achat sur base du présent accord cadre :</p> <p>Les coûts de tranchées seront partagés suivant une clé de répartition, imposée à l'Adjudicataire, qui aura été définie de commun accord entre les participants et payés par chaque impétrant à l'adjudicataire.</p> <p>Pour le département Eau potable d'in BW, l'attention portée à l'environnement, à la sécurité ainsi qu'aux aspects sociaux est importante. Elle est incluse dans sa politique de management QSE.</p> <p>Le présent marché se veut donc à connotation « durable » c'est-à-dire qu'il intègre des exigences et spécifications en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, qu'il favorise le développement économique notamment par son efficacité, l'amélioration de la qualité des prestations et l'optimisation des coûts (notamment par les synergies) et qu'il s'exécute dans le respect et la satisfaction des acteurs internes et externes.</p>	
<p>II.1.5) Valeur totale estimée ²</p> <p>Valeur hors TVA: [5200000.00] Monnaie: EUR</p> <p><i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i></p>	
<p>II.1.6) Information sur les lots</p> <p>Ce marché est divisé en lots <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non</p> <p>Il est possible de soumettre des offres pour ¹² <input type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots: <input type="radio"/> un seul lot</p> <p><input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire:</p> <p><input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:</p>	

ACCORD-CADRE POUR LA POSE DE CANALISATIONS ET ACCESSOIRES, OUVERTURE ET FERMETURE DE TRANCHEES
II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ²	Lot n°: ²
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ²	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE3] Lieu principal d'exécution:	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences; dans le cas de fournitures uniquement – indiquer si les offres sont sollicitées en vue d'un achat, d'un crédit-bail, d'une location, d'une location-vente ou d'une combinaison de ceux-ci)</i> L'entrepreneur assurera : 1) l'établissement d'un état des lieux contradictoire le plus complet possible avec illustrations (photos, vidéo...) et commentaires des problèmes constatés et ce avec les administrations communales ou régionales concernées ou avec les particuliers s'il s'agit d'interventions en propriété privée. Cet état des lieux doit avoir été réalisé avant le début des travaux et une copie sera transmise au maître d'ouvrage ; Dans tous les cas où un état des lieux ne serait pas établi, ces derniers seront considérés comme étant en parfait état avant travaux. Tous les éventuels travaux de réparation seraient alors à charge de l'entrepreneur. 2) les demandes et obtentions d'arrêtés de police et le cas échéant toute autre autorisation administrative pour l'exécution des travaux durant la durée des chantiers ; 3) La sécurisation du chantier conformément aux législations en vigueur et à l'autorisation de police obtenue ; 4) La réalisation de fouilles préalables (1 fouille/100 mètres) au creusement des tranchées ; 5) les appropriations des accès aux immeubles riverains, ainsi que la sauvegarde des usagers de la voirie ; 6) le creusement de tranchées, de fouilles pour jonctions, chambres et nœuds de vannes conformément aux indications de l' in BW, en sauvegardant la sécurité des usagers et des installations existantes ; 7) Le stockage des terres de déblais et l'évacuation de la fraction non réutilisable vers un centre agréé ; 8) la pose de canalisations et accessoires fournis par l' in BW et les épreuves de pression qui en découlent ; 9) le remblayage des tranchées et des fouilles avec les terres de déblais compatibles (cf. alinéa 7 ci-dessus) ou de nouvelles terres de remblais saines (l'origine des terres doit dans ce dernier cas être donnée par un document légal ou au minimum par une attestation du fournisseur des terres) ; le remblayage se fera avec placement éventuel d'un ruban de signalisation, compactage approprié et le rétablissement des revêtements de surface ; 10) la reprise éventuelle des raccordements particuliers sur la canalisation posée ; 11) l'entretien de toutes les installations posées pendant le délai de garantie de deux ans y compris les revêtements de voiries et de trottoirs (ce délai de garantie court à partir du prononcé favorable de la réception provisoire);	
II.2.5) Critères d'attribution: <input type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût ^{1,20} <input type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input checked="" type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [5200000.00] Monnaie: EUR <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: ou Début: (jj/mm/aaaa) 01/03/2022 / Fin: (jj/mm/aaaa) 28/02/2026 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des options:	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	

II.2.14) Informations complémentaires:

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

<p>III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions: Catégorie C2-Classe 3</p>
<p>III.1.2) Capacité économique et financière <input checked="" type="checkbox"/> Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation Liste et description succincte des critères de sélection: Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²</p>
<p>III.1.3) Capacité technique et professionnelle <input checked="" type="checkbox"/> Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation Liste et description succincte des critères de sélection: Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²</p>
<p>III.1.4) Règles et critères objectifs de participation Liste et brève description des règles et critères: catégorie C2 Classe 3</p>
<p>III.1.5) Informations sur les marchés réservés ² <input type="checkbox"/> Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées <input type="checkbox"/> Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés</p>
<p>III.1.6) Cautionnement et garanties exigés: ² Chaque Adjudicataire adresse la preuve au Pouvoir adjudicateur qu'il a constitué un cautionnement au sens de l'article 25 RGE, suivant l'un des modes prévus à l'article 27 RGE. Le montant du cautionnement est fixé à 5% du montant initial du marché sur base des prévisions de commande pour l'année 2022. Le montant ainsi obtenu est arrondi à la dizaine d'euro supérieur. En fonction du fait que trois adjudicataires sont désignés, chacun établira un cautionnement d'un tiers. Le cautionnement est libéré, pour moitié à la réception provisoire et pour l'autre, à la réception définitive du marché, toutes sommes restant dues étant déduites. La demande de réception vaut demande de libération de cautionnement. Si le cautionnement est libérable, le Pouvoir Adjudicateur délivrera mainlevée. Les dispositions des articles 25 à 33 RGE relatives au cautionnement sont applicables.</p>
<p>III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent: .Voir point III.12 du cahier des charges.</p>
<p>III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: ²</p>

III.2) Conditions liées au marché ²

<p>III.2.1) Information relative à la profession <i>(seulement pour les marchés de services)</i> <input type="checkbox"/> La prestation est réservée à une profession déterminée Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:</p>
<p>III.2.2) Conditions particulières d'exécution:</p>
<p>III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché <input type="checkbox"/> Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché</p>

Section IV: Procédure

IV.1) Description

<p>IV.1.1) Type de procédure</p> <p><input type="radio"/> Procédure ouverte</p> <p><input type="radio"/> Procédure restreinte</p> <p><input checked="" type="radio"/> Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable</p> <p><input type="radio"/> Dialogue compétitif</p> <p><input type="radio"/> Partenariat d'innovation</p>
<p>IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre</p> <p><input type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur</p> <p><input checked="" type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ²</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs</p> <p>Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant huit ans:</p>
<p>IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue</p> <p><input type="checkbox"/> Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier</p>
<p>IV.1.6) Enchère électronique</p> <p><input type="checkbox"/> Une enchère électronique sera effectuée</p> <p>Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:</p>
<p>IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)</p> <p>Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non</p>

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

<p>IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²</p> <p>Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)</p>
<p>IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 28/01/2022 Heure locale: (hh:mm) 10:00</p>
<p>IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)</p>
<p>IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹</p> <p>[FR]</p>
<p>IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre</p> <p>L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) 31/05/2022 ou Durée en mois: (à compter de la date limite de réception des offres)</p>
<p>IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm) Lieu:</p> <p>Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:</p>

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires ²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel: Conseil d'Etat		
Adresse postale: rue de la Science , 33		
Ville: Bruxelles	Code postal: 1040	Pays: Belgique
Courriel: info@conseildetat.be		Téléphone: +32 22349611
Adresse internet: (URL) http://www.raadvst-consetat.be		Fax:
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours: 15 jours		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²		
Nom officiel: in BW association intercommunale		
Adresse postale: Rue de la Religion 10		
Ville: Nivelles	Code postal: 1400	Pays: Belgique
Courriel: bgarcez@inbw.be		Téléphone: +32 476237443
Adresse internet: (URL) https://www.inbw.be/contact		Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) [19/01/2022](#)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise